

## Compte rendu de la réunion du Bureau de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

Mardi 27 avril 2021 à 18h30 en la Mairie de Betschdorf.

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Conseillers élus: ..... 8  
Conseillers en fonction : ..... 8  
Conseillers présents: ..... 7

### Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Serge KRAEMER, M. Olivier ROUX M. Adrien WEISS,  
M. Christophe SCHIMPF,

Excusé : M. Didier BRAUN,

### Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

### Ordre du jour :

- 1. Interventions économiques – stratégie de redynamisation des centres-bourgs :** réunion de cadrage du projet avec la CCI

Un point est fait avec les représentants de la CCI (MM Aziz DERBAL, Luc DAVID, Stéphane MOSER) sur l'étude et ses objectifs mais également sur les détails de fonctionnement.

### **Rappel des objectifs du projet :**

- L'étude réalisée par la CCI en 2020 « Panorama Commerce et Consommation » afférente aux évolutions de comportements d'achats des ménages du territoire constitue le socle de base pour mener à bien la stratégie de relocalisation des habitudes de consommation et de redynamisation des centres-bourgs.
- Volonté intercommunale de poursuivre la démarche et d'établir un diagnostic et réaliser une feuille de route pour la mise en œuvre d'actions concrètes qui permettront de relever les nouveaux défis pour le commerce et structurer les centralités de demain

### **Comité de pilotage politique :**

- Bureau de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

### **Comité technique**

- DGS des centralités et de la Communauté de communes

### **Prochains jalons :**

- Séminaire pédagogique sur les facteurs clés d'attractivité et enjeux du commerce de demain le **lundi 31 mai 2021 à 19h30 à La Saline** – Acteurs concernés : Elus / Partenaires / Professionnels
- Réalisation en parallèle du diagnostic – restitution au comité de pilotage dans un premier temps (fin juin) puis aux centralités avec organisation simultanée d'ateliers (juillet)
- Restitution des feuilles de route élaborées par centralité en septembre

## **2. Enfance – petite enfance :**

### **2.1 Construction d'un périscolaire et d'une école maternelle à Betschdorf : point d'avancement sur le projet**

Rappel :

**24.02.2021** : approbation du choix formulé par le Jury de concours le 21 janvier 2021 de nommer le cabinet d'architecture AJEANCE lauréat du concours de MOE

- Taux d'honoraires : 15% pour les missions de BASE, EXE, OPC, SSI
- Coût estimatif du projet par la MOE : 3 672 048,00 euros HT

**10.03.2021** : 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage – réunion de lancement et premières pistes de travail sur le plan de masse concours

**14.04.2021** : 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage – phase mi-APS

Remarques sur le plan de masse général afférentes au périscolaire :

- Ecartement plus important entre les 2 écoles pour créer un cheminement nord/sud et un parvis mieux dimensionné pour la desserte des 2 écoles
- Au sud, création d'une voie qui se raccorde à celle de l'EHPAD pour accéder aux espaces techniques
- Positionnement de la salle de restauration plus près de l'accès principal du périscolaire
- Réflexions quant au contrôle d'accès (organigramme, carte). Accès par clés privilégié à ce stade

**Les prochaines étapes :**

**07.05.2021** : transmission par voie électronique par la MOE de la phase APS

**12.05.2021** : présentation de la phase APS au comité de pilotage en la Mairie de Betschdorf

**17.05.2021** : approbation de la phase APS par le Conseil Municipal

**19.05.2021** : approbation de la phase APS en Conseil Communautaire

### **2.2 Construction d'un périscolaire et d'une école maternelle à Surbourg : point sur la consultation inhérente au marché de travaux**

Un avis d'appel public à la concurrence relatif aux travaux de construction d'un périscolaire et d'une école maternelle à Surbourg a été publié sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics <https://alsacemarchespublics.eu/> en date du 17 mars 2021.

La date limite de réception des offres était fixée **au mardi 9 avril 2021 à 12h00**.

Les offres réceptionnées par lot, ont été transmises à la maîtrise d'œuvre AUBRY-LIEUTIER pour vérification et analyse.

Il a été décidé après analyse des offres initiales par la maîtrise d'œuvre AUBRY LIEUTIER Architectes, de procéder conformément à l'article 6 du règlement de consultation « Sélection des candidatures et jugement des offres » qui stipule que : « Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec toutes les entreprises ayant remis une offre conforme et ce sur la base des critères 1 (prix) et 2 (valeur technique), d'engager une démarche de négociation avec l'ensemble des soumissionnaires.

La date limite de réponse a été fixée **au mercredi 5 mai 2021 à 12h00**.

### 3. Développement économique :

#### 3.1 Point sur les manifestations d'intérêt d'implantation dans la zone d'activités à Betschdorf

##### 1) Projet équestre

- Nature du projet : pension-entraînement de chevaux en équitation western, leçons d'équitation et création d'un gîte pour les cavaliers de passage et touristes
- Le secteur convoité pour développer cette activité est situé en zone UXa du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, zone à usage principal d'activités artisanales, industrielles et de services.



- Le projet conjugue d'une part l'activité agricole, pour la partie équestre, et d'autre part l'activité commerciale pour la partie inhérente à la création d'un gîte.

**La pluralité d'activités du projet est au regard du règlement du document d'urbanisme incompatible.**

##### 2) Projet d'implantation d'une piste moto :

- Nature du projet : création d'une piste moto
- Caractéristiques du projet : recherche de foncier d'environ 5 000m<sup>2</sup> (170 mètres en longueur et 30 mètres en largeur)
- Projet consommateur de foncier et peu pourvoyeur d'emplois.

**L'objectif affiché est de vouer cette zone à l'implantation, dans la mesure du possible, d'une seule entreprise créatrice de l'ordre d'une vingtaine d'emplois à l'hectare. Le Bureau ne donne pas de suite favorable à cette candidature à l'implantation.**

### 3.2 Point sur les manifestations d'intérêt d'implantation dans la zone d'activités intercommunale à Soultz-Sous-Forêts

#### 1) Projet d'implantation d'un artisan couvreur / zingueur / étancheur

- Velléité de l'intéressé d'implanter son activité au sein de la zone d'activités intercommunale à Soultz-sous-Forêts – lot n°3



- Le secteur convoité ne peut au nom de la nature l'activité exercée et de la vocation commerciale de la zone se développer dans ce secteur.

**La Communauté de communes de l'Outre-Forêt et la Municipalité de Soultz-sous-Forêts travaillent de concert pour analyser la faisabilité de trouver une alternative à cet acteur dans un secteur à vocation artisanale à proximité immédiate de la zone initialement ciblée.**

### 3. Développement économique :

#### 3.3 Friche AFPA : point d'avancement sur la stratégie de reconversion

##### Rappel des objectifs présentés lors du Bureau du 09.02.2021

- Premier objectif : le développement de la capacité d'hébergement touristique
- Deuxième objectif : la mise en œuvre d'une offre tiers-lieux
- Troisième objectif : la création d'un cluster d'expertises et d'activités autour de la géothermie profonde
- Quatrième objectif : renouer avec la vocation première du site, la formation professionnelle
- Cinquième objectif : répondre aux manifestations d'intérêt « spontanées » d'entreprises

##### Volet hébergement touristique – réunion de travail avec l'ADT / OTI par visioconférence le 14.04.2021

- L'ADT est prête à aider la CCOF à promouvoir la restauration de l'extension du bâtiment « hébergement »
- L'ADT lance actuellement une démarche qui vise, via une plateforme nationale spécialisée, à rechercher des investisseurs touristiques notamment des structures destinées à l'hébergement. Proposition d'inscrire la CCOF dans cette démarche
- Bâtiment actuel vraisemblablement trop petit au regard du seuil critique du nombre de lits de l'ordre de **50 lits** nécessité de créer une extension au bâtiment actuel

### **Les prochaines étapes :**

- Créer une fiche de présentation en partenariat avec l'OTI et l'ADT à intégrer sur la plateforme (courant mai)
- Se rapprocher des services fiscaux pour connaître les conditions d'acquisition du bâtiment

### **Volet tiers lieux – réunion de travail de Pierre MAMMOSSER avec Jean-Claude LASTHAUS, VP de la CC du Kochersberg par visioconférence en date du 31 mars 2021:**

#### **1. Origine du projet**

- Réflexions menées par la CC dès 2017 et ce au regard des flux pendulaires importants avec Strasbourg de l'ordre de 6 000 à 8 000 personnes concernées (estimation CCOF : 800 personnes)

#### **2. Elaboration d'une étude par « Relais d'entreprises »**

- Etude menée en 2019 conjointement avec la CC du Pays de la Zorn (22 000 € HT répartis à part égale entre les 2 CC – prise en charge du CD67 à hauteur de 80%)

#### **○ L'étude préconise 3 lieux d'implantation pour un total de 200 postes de travail :**

- 65 postes de travail à Truchtersheim (CC Kochersberg)
- 85 postes de travail à Ittenheim (CC Kochersberg)
- 50 postes de travail à Ingersheim (CC Pays de la Zorn)

#### **3. Une première expérimentation à Truchtersheim**

- Expérimentation sur la base de 6 postes en utilisant des surfaces disponibles dans les locaux de la maison des services qui accueille la CC et une large palette de services dont la Maison France Services
- Coût de fonctionnement de l'expérimentation négligeable du fait de l'appui sur le service d'accueil
- Coût utilisateur : 75€/mois le poste de travail, 15€/jour
- Cibles : salariés en télétravail, artisans, indépendants, créateurs d'entreprises, associations...
- Surfaces disponibles actuellement : 2 bureaux individuels, 2 bureaux doubles
- Lancement initialement prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Signature de contrats par 2 artisans
- Relance en cours auprès des institutionnels (CCI, CMA, MEDEF...)
- Appui sur l'expertise de Relais Entreprises pour la signature des contrats

#### **4. Quelle leçon à tirer pour le projet de la CCOF?**

- Le potentiel en tiers-lieux lié aux flux pendulaires largement en deçà de ces 2 CC
- 15 à 20 postes de travail pour le volet tiers-lieux paraîtraient raisonnables
- Surface dédiée envisagée : de 200 à 300m<sup>2</sup>

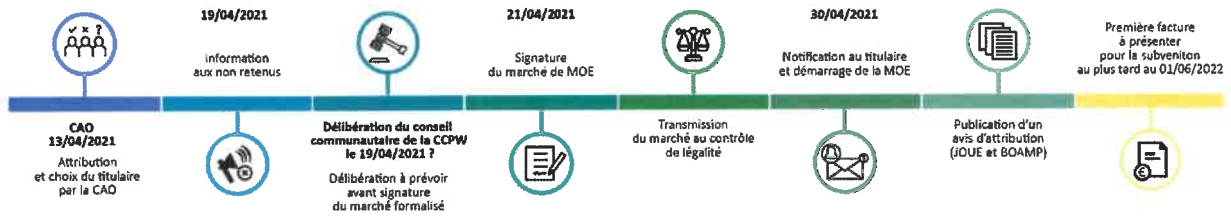
### **Le volet tiers-lieux ne constituera qu'un complément à une opération d'une plus grande ampleur**

Concernant le quatrième objectif à savoir renouer avec la vocation première du site, la formation professionnelle, des échanges sont en cours avec les services de la Région Grand Est.

#### 4. Aménagements cyclables :

##### 4.1 Plan vélo intercommunautaire CCPW/CCOF : point d'information quant à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

#### Rappel des grands jalons du projet :



Réunion de la CAO en date du 13 avril 2021 : marché attribué à BEREST

##### 4.2 Liaison Soultz-sous-Forêts - Lobsann : point d'avancement sur l'étude inhérente au tracé

Le Président rappelle d'emblée que quel que soit le tracé qui sera retenu, sa réalisation ne débutera pas avant la fin de réalisation du plan vélo engagée avec la CCPW, soit pas avant 2025.

Les étapes :

- **19.12.2018** : engagement de la CCOF pour soumissionner à l'appel à projets de l'ADEME « Vélos et Territoires »
- **29.07.2019** : 1<sup>ère</sup> réunion de travail avec la CCSP – réflexions quant au portage de l'opération
- **18.09.2019** :
  - Engagement de la CCOF dans la réalisation de l'étude de l'itinéraire entre Soultz-sous-Forêts et Lobsann – étude estimée à 70 000 € HT subventionnée à 70% par l'ADEME
  - Désignation de la MOA à la CCSP
- **12.03.2020** : notification du marché de MOE par la CCSP au groupement BEREST (Mandataire), PARENTHÈSE et ECOLOR (Co-traitants) – montant étude 42 300,00 € HT subventionnée à hauteur de 70% par l'ADEME
- **21.09.2020** : réunion de démarrage
- **09.11.2020** : Présentation de 3 tracés avec synthèse des contraintes et tableau récapitulatif
- **28.01.2021** : signature de la convention de désignation de MOA
- **06.04.2021** : réunion suite retour CEA sur les tracés

A ce jour, 3 tracés ont été envisagés avec des portions en commun pour connecter les communes de Soultz-sous-Forêts et Lobsann.

La CEA émet des réserves sur 2 tracés au nom de la sécurité eu égard aux traversées de RD et des faibles distances de visibilité.

Une variante, évitant la traversée en agglomération de Soultz-sous-Forêts et rejoignant plus rapidement l'axe A Wissembourg – Soultz-sous-Forêts – Betschdorf du plan vélo, sera à étudier par le bureau d'études.

La Ville de Soultz-sous-Forêts sera présente lors des prochaines réunions du comité de pilotage.

## **5. Tourisme : dossier FEDER Soutenir le développement du Massif des Vosges par la valorisation touristique" :**

Pierre Mammosser informe les membres du Bureau que la CCOF a été sollicitée, le 16 mars, par le PRN, pour participer à l'opération Projet FEDER "Soutenir le développement du Massif des Vosges par la valorisation touristique".

### **Objectifs du projet :**

- Mettre en œuvre le plan paysage de la traversée des Vosges du Nord
- Augmenter la fréquentation touristique dans les Vosges du Nord et notamment autour du GR 53
- Une diversification et une montée en qualité de l'offre et des services touristiques

Il rappelle que seules les communes de Memmelshoffen et Keffenach, membres du PRN et du Massif des Vosges, sont éligibles au projet. Toutefois il a été demandé à ce que la commune de Soultz-sous-Forêts, ville départ du GR531, un des sentiers de randonnée au cœur du projet, puisse également être, à titre dérogatoire, intégrée dans la démarche.

De son côté l'OTI Alsace Verte souhaite que la CCOF soit partie prenante du projet, afin que les quatre CC de l'OTI s'inscrivent dans cette opération de « développement du Massif des Vosges par la valorisation touristique ».

### **Point sur la réunion de travail avec les 4 CC de l'Alsace Verte et état des propositions de la CCOF :**

La démarche d'Alsace Verte vise à saisir l'opportunité de cette opération FEDER pour dégager une stratégie commune de l'OTI en matière de tourisme de randonnée pédestre.

En l'occurrence il s'agit d'une première étape autour du chemin de traversée des Vosges GR53 et de ses deux satellites, qui présentent également un tracé du nord au sud des Vosges, les GR531 et GR532. Je rappelle aussi que le point de départ du GR531 est à Soultz-sous-Forêts, et qu'il traverse le ban de Memmelshoffen. Ce sont finalement les deux seules localités de la CCOF directement concernées par l'opération.

3 éléments majeurs, pour le moment centrés sur la randonnée pédestre, mais qui sont prémonitoires de la stratégie à appliquer à tous les volets du tourisme d'itinérance, voire de tous les volets du tourisme en général, par la suite.

#### **En termes de signalétique il est prévu :**

- Un panneau Alsace Verte général à la sortie de la gare de Soultz-sous-Forêts, avec un cartouche donnant les informations spécifiques à ce site d'arrivée (où trouver le point de départ des randonnées -pédestres ou en vélo-, où trouver une station de location de vélo, comment se rendre sur les sites touristiques de proximité...)
- Un panneau de départ du GR531 et du réseau des sentiers de l'écosystème local à placer sur la place du général de Gaulle

**En termes d'équipement** il y a la rénovation des aires de pique-nique de Soultz-sous-Forêts et la création d'une aire à Memmelshoffen

**En termes de valorisation des richesses** il y a la mise en valeur du Château des Fleckenstein de Soultz et le programme d'animations d'été du Forum.

## Le pilotage de l'opération : CCOF

### Le financement des investissements et des animations :

- La conception des panneaux Alsace Verte, les outils numériques (exemple des circuits de randonnées), les services aux randonneurs (possibilité par internet de commander des produits aux producteurs locaux à livrer sur les aires de pique-nique) : **prise en charge par Alsace Verte**
- L'achat et la mise en place des panneaux : **prise en charge par la CCOF**
- Les panneaux d'information des sentiers : **prise en charge à 50/50 par les communes d'implantation et la CCOF**
- Coûts résiduels d'aménagement et d'équipement des aires de pique-nique, pour celles qui sont d'intérêt communautaire : **prise en charge à 50/50 par les communes d'implantation et la CCOF**
- Les mises en valeur de type patrimonial et les animations : **prise en charge par les communes**

### 6. Divers : les prochaines échéances

Date	Horaire	Lieu	Objet
03.05.2021	14h30	Salle des fêtes de Cleebourg	Plan vélo : réunion de lancement avec la MOE (BEREST)
04.05.2021	18h00	La Saline	Commission urbanisme
06.05.2021	19h30	La Saline	Plan vélo – réunion AF Axe A
07.05.2021	19h30	Espace Culturel à Hatten	Plan vélo – réunion AF Axe B
12.05.2021	9h30	Mairie de Betschdorf	Création périscolaire et école maternelle : rendu phase APS par la MOE
19.05.2021	18h00	La Saline	Conférence des Maires – révision allégée n° 1 du PLUI
19.05.2021	19h00	La Saline	Conseil communautaire

Le Président de la Communauté de communes  
de l'Outre-Forêt  
Paul HEINTZ

